

Réf: Dossier 192617

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ADAMS AJKN »  
en abrégé « SCI ADAMS AJKN »

Siège Abidjan, Plateau, AVENUE NOGUES, Lot N/D,  
Ilot N/D

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Nov. 2023 reçus par Me KONAN KOUARA FREDERIC ,NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 01 Mars 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
ADAMS AJKN » en abrégé « SCI ADAMS AJKN »

Objet : - Administration, exploitation, location, gestion immobilière, Aménagement de tous terrains bâtis ou non, Acquisition par voie d'acquisition ou achat de propriété de son objet. Et généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, AVENUE NOGUES, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) M KARIMU ADAMO AJADI (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00033 du 03/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18781/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

